



SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL

En vertu des articles 160 et 165 de la LEDP (Loi sur l'Exercice des Droits Politiques), droit de référendum et affichage des objets traités, nous vous communiquons les décisions du Conseil communal de la séance du 8 mai 2025 :

- **Préavis N° 1/2025 – Modifications du Plan général d'affectation**

Préavis amendé accepté à l'unanimité

Les électeurs peuvent consulter ces préavis au greffe municipal pendant les heures d'ouverture ou sur le site de la commune www.sullens.ch

Sullens, le 9 mai 2025